

de M. Daniel Mayer, ministre du travail, entend verbaliser, ce sont les ouvriers eux-mêmes qui le recevront. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Chez Bardet, la démonstration est faite de la provocation du Gouvernement. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

M. Arthur Ramette. Très bien!

Mme Denise Ginollin. On a faim dans les foyers ouvriers. Je vous l'apprends si vous ne le savez pas encore...

M. Marcel Cachin. Très bien! très bien!

Mme Denise Ginollin. On a faim dans les foyers ouvriers, car il y a des familles où il n'y a qu'un salaire. (*Très bien! très bien! à l'extrême gauche. — Interruptions au centre et à droite.*)

On a froid dans les foyers ouvriers, car il y a des foyers, où vivent des enfants et où l'unique salaire ne permet pas d'acheter du charbon.

M. Charles Desjardins. Il n'y a pas de charbon!

M. Max Brusset. C'est votre faute!

Au centre et à droite. Les grèves! les grèves!

M. Max Brusset. Il s'agit des incidents de Valence!

M. le président. Je prie l'Assemblée d'écouter l'orateur qui est à la tribune.

Mme Denise Ginollin. J'attendrai que le calme soit revenu. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Robert Montillot. Quelle est cette nouvelle interpellation?

Mme Denise Ginollin. J'ai le droit de parler autant que vous et ce n'est pas vous qui m'en empêcherez! (*Nouveaux applaudissements à l'extrême gauche.*)

Lorsqu'un patron fait droit aux revendications légitimes des ouvriers, c'est le Gouvernement qui s'y oppose!

En réalité, le Gouvernement veut avoir un mauvais prétexte pour renouveler ce qui vient de se produire à Valence...

M. Maurice Thorez. Très bien!

Mme Denise Ginollin. ...l'assassinat d'ouvriers et l'assassinat de près de famille. Voilà la vérité. (*Applaudissements sur les mêmes bancs. — Interruptions à gauche, au centre et à droite.*)

Le peuple vous juge et flétrit un Gouvernement qui répond par les coups et les balles lorsque les travailleurs réclament du pain.

La déclaration de M. Jules Moch est claire. Il n'y a pas encore assez de victimes. Il vous en faut d'autres, à M. Jules Moch et à vous tous ici. (*Exclamations sur de nombreux bancs. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Il n'y a pas encore assez de misère. Il vous en faut davantage, à vous, Gouvernement, et à vous tous ici. (*Protestations à gauche, au centre et à droite. — Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. Marcel Cachin. Ecoutez cette femme du peuple!

Mme Denise Ginollin. Vous aurez beau faire: malgré vos balles, votre Gouvernement ne pourra empêcher la victoire des travailleurs, la victoire de la vraie France, celle-là. (*Applaudissements à l'extrême gauche. — Exclamations sur de nombreux bancs.*)

Mme Eugénie Duvernois. Il y a un monsieur qui vient de dire que Denise Ginol-

lin a été délivrée par la Gestapo. Je voudrais que cet homme-là vienne ici s'expliquer.

Denise Ginollin a été internée à Ravensbrück et à Mathausen avec moi, et condamnée à mort par les tribunaux.

Je ne permettrai pas à un lâche de flétrir la résistance et les déportés qui, comme Denise Ginollin, n'étaient pas des déportés d'honneur.

M. Fernand Grenier. C'est une canaille!

Mme Eugénie Duvernois. Je dis que ce monsieur est une canaille!

A l'extrême gauche. C'est de Chevigné qui l'a dit! (*Interruptions à l'extrême gauche. — Bruit.*)

Mme Denise Ginollin. Lâche!

M. Pierre de Chevigné. C'est au Journal officiel. La déclaration en a été faite du haut de cette tribune et vous le savez très bien.

A l'extrême gauche. Lâche! Lâche!

M. Jean Pronoteau. Vous êtes un lâche de la plus basse espèce!

Mme Raymond Nédélec. Elle n'était pas avec les Daladier et les Léon Blum en déportation!

Mme Denise Ginollin. Je demande à mon insulteur de répéter à la tribune ce qu'il vient de dire et je lui répondrai. Je demande la parole.

A l'extrême gauche. Lâche! lâche!

Mme Denise Ginollin. Je demande la parole.

M. le président. Vous aurez la parole plus tard.

Si l'un de nos collègues a déclaré que Mme Denise Ginollin avait été délivrée par la Gestapo, il a eu tort et je le rappelle à l'ordre. (*Vives protestations à droite.*)

Plusieurs voix au centre. M. de Chevigné n'a pas dit cela!

M. André Dufour. Il mérite d'être exclu.

M. Max Brusset. Quand on a traité M. Jules Moch d'assassin, vous n'avez rien dit, monsieur le président.

M. André Mutter. On m'a dit cela vingt fois sans que les interrupteurs aient été rappelés à l'ordre.

M. Max Brusset. On a traité le président du conseil de boche et le ministre de l'Intérieur d'assassin et vous n'avez rien dit, monsieur le président!

M. Pierre de Chevigné. J'ai simplement demandé s'il est exact que Mme Ginollin a été arrêtée par les services de M. Langeron, préfet de police, au moment de l'occupation de Paris par les Allemands, et dans quelles conditions elle a été libérée.

J'ajoute que cette affirmation a été produite avant moi à la tribune et figure au Journal officiel. (*Protestations à l'extrême gauche.*)

Mme Eugénie Duvernois. Vous n'aviez pas dit cela.

M. le président. La parole est à M. Arthaud. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

M. René Arthaud. Après mon collègue Maurice Michel, qui a interpellé le Gouvernement sur les sanglants événements de Valence, permettez-moi de mettre l'Assemblée nationale au courant d'incidents analogues, quoique moins sérieux, qui se sont déroulés hier en Avignon.

J'ai déjà, dans une interruption, signalé les événements qui s'y sont déroulés. Il y a trois jours. Le lendemain, M. le ministre de l'Intérieur démentait mes paroles, tandis que sa radio répétait le mensonge selon lequel les cheminots d'Avignon, parmi les premiers entrés dans la grève, avaient repris le travail.

M. le ministre de l'Intérieur vient de renouveler ce mensonge. Or, je viens de communiquer téléphoniquement avec Avignon...

M. le ministre de l'Intérieur. Les services téléphoniques ne sont donc pas en grève?

M. René Arthaud. ...où un service postal réduit est encore assuré, monsieur le ministre de l'Intérieur. J'ai appris que les cheminots d'Avignon, à l'exception d'une vingtaine de jaunes sur plusieurs milliers, sont tous encore en grève. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*)

Hier, à l'appel des cheminots en grève, une manifestation, très importante pour la ville, réunit en Avignon 15.000 personnes. Les manifestants se dirigèrent vers le dépôt des machines qui, je le rappelle à nouveau, fut reconstruit dans l'enthousiasme avec plus de deux mois d'avance sur la date prévue par les travailleurs avignonnais. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) La police occupait ce dépôt.

Les cheminots voulaient le reprendre, car, après en avoir été chassés, des sabotages avaient eu lieu, dont l'un avait entraîné le déraillement d'un autorail conduit par un conducteur improvisé et inexpérimenté.

M. Marc Dupuy. Voilà les saboteurs!

M. René Arthaud. Les cheminots n'admettent pas qu'on leur fasse supporter des responsabilités qui incombent aux jaunes et aux factieux du rassemblement du peuple français. (*Applaudissement à l'extrême gauche.*)

Il fut fait appel à la troupe, mais, lorsque les manifestants, entonnant la Marseillaise s'approchèrent des barrages, les soldats leur présentèrent les armes. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche.*)

La garde mobile fut appelée en renfort. Des grenades lacrymogènes que M. le ministre de l'Intérieur, comme il vient de le déclarer, considère comme un moyen normal de gouvernement, furent jetées sur les manifestants.

L'une d'entre elles atteignit en plein visage le secrétaire fédéral du parti communiste qui était parmi les manifestants, M. Pioline, héros de la guerre d'Espagne, héros de la lutte contre les nazis. (*Applaudissements à l'extrême gauche.*) Il est maintenant à l'hôpital, menacé très sérieusement de perdre la vue. (*Exclamations à l'extrême gauche.*)

Tels sont les faits qui viennent de m'être communiqués. Mais d'autres faits m'ont été signalés, monsieur le ministre de l'Intérieur. Ils montrent que ce ne sont pas les méthodes que vous employez qui vous feront triompher.

En Avignon, la grève des cheminots est totale, à l'exception de vingt jaunes dont je viens de parler. La grève des services postaux s'élargit chaque jour. A Cavailhon, l'Isle-sur-Sorgue, Bollène, la grève est quasi totale. A Valréas, les cantonniers se mettront en grève lundi. Au Pontet, cinq usines de produits chimiques viennent de débrayer. A Apt, à Pertuis et à Carpentras, la grève des cheminots et des postiers est également totale.

Telle, mesdames et messieurs, est la situation dans un département où la classe ouvrière est en infériorité marquée par rapport à la masse paysanne.